

Assemblées générale extraordinaire et ordinaire du vendredi 21 juin 2019

RELEVÉ DE DECISIONS

➤ Membres présents/représentés

BUCHERT Marc	SMO pour la gestion des Ports de Sud Alsace
ERAT Guy	Danser France
GROS Jean-Pierre	Port autonome de Strasbourg
KAMMERER Laurent	Personnalité qualifiée
KÖHN Uwe	Arbeitsgemeinschaft der öffentlichen Binnenhäfen in Baden Württemberg
NICOLAY Toni	H and S Logistics
RIEDEL Jean-Claude	Port de Colmar
SCHILDKNECHT Georges	ACUTA
TRIMAILLE Philippe	Mulhouse Alsace Agglomération
VIRET Pascal	Association Saône-Rhin Europe
ZORN Jean-Michel	Assoc. Pour le développement et promotion du tourisme fluvial

➤ Autres participants (non-membres)

CHAUVY Pascal	M2A
HASSAÏN Maurice	Réviser aux Comptes
HELL Patrick – Secrétaire Général du Consortium	CCI Sud Alsace Mulhouse
POUILLY Jean	Saône Rhin Europe

POUVOIRS

ALOIRD Régine (GUP)	à G Schildknecht
AYACHE Patrick (Région Bourgogne Franche Comté)	à P Trimaille
BRUTSCHIN Christoph (Kanton Basel Stadt)	À P Trimaille
GAILLET Luc (CCI Alsace)	à M Buchert
FABER Jean (Interbarge Schipping)	À Toni Nicolay

➤ Rappel de l'ordre du jour (AGE)

1. Validation des nouveaux statuts
2. Nouveau nom de l'association

➤ Rappel de l'ordre du jour (AG)

1. Adoption du Compte rendu de l'assemblée générale de 2018
2. Rapport d'activités/Rapport moral 2018
3. Validation de la cooptation au CA de M Uwe Köhn
4. Rapport du Trésorier pour l'exercice 2018
5. Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2018
6. Quitus aux administrateurs
7. Plan d'actions 2019/2020
8. Budget 2019
9. Vote des résolutions
10. Questions diverses

Annexes à ce compte rendu :

- ⇒ **Nouveaux statuts**
- ⇒ **Rapport d'activités 2017/2018**
- ⇒ **Rapport moral du Président**
- ⇒ **Rapports du Trésorier et du Réviseur aux comptes pour 2018**
- ⇒ **Compte de résultat et bilan 2018**
- ⇒ **Budget 2019**

Accueil des participants par Philippe Trimaille qui, avec 11 participants et 5 pouvoirs, constate le quorum atteint, ouvre la séance et aborde l'ordre du jour.

En Assemblée générale extraordinaire :

- 1. Adoption des nouveaux statuts de l'association**
- 2. Adoption du nouveau nom de l'association**

Décision
⇒

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité. La nouvelle appellation de l'association : « Consortium International des Voies Navigables et Multimodales », corroborée du slogan : « Pour un aménagement durable de l'axe Rhin supérieur-Rhône-Méditerranée » (afin de bien identifier le périmètre territorial de l'action du Consortium) est adoptée. (15 votes pour ; 1 vote contre). Ci-après les formules définitives adoptées (logo, nom, slogan) :



**Pour un aménagement durable de l'axe
Rhin supérieur-Rhône-Méditerranée**

En Assemblée générale ordinaire :

- 1. Adoption du Compte rendu de l'assemblée générale de 2018**

En l'absence d'observations, écrites ou orales, celui-ci est adoptée

- 2. Rapport d'activités du CA /Rapport moral du Président pour 2018**

Ces documents sont adoptés à l'unanimité (en annexe).

- 3. Validation de la cooptation au CA de M Uwe Köhn**

M Uwe Köhn a été coopté en cours d'année par le CA. Cette cooptation est validée à l'unanimité pour l'AG.

4. Rapport du Trésorier pour l'exercice 2018

Présentation des comptes et du rapport du trésorier pour l'exercice 2018 par Jean Michel Zorn (en annexe).

5. Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2018.

Par d'observation particulière de la part du Commissaire aux comptes. Son rapport figure en annexe.

6. Quitus aux administrateurs

Après examen des comptes, audition des rapports du trésorier et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018, quitus est donné au trésorier et aux administrateurs pour la gestion financière du Consortium pour 2018.

7. Plan d'actions pour 2019 et 2020

Les actions du Consortium vont à la fois cibler la poursuite de la promotion d'une liaison fluviale interbassins entre la Rhin Supérieur et le Rhône tout en consolidant la maintenance et le développement de l'activité fluviale sur les réseaux existants. Ce caractère prioritairement fluvial de l'association sera préservé. L'engagement en faveur de la mise en service de liaisons ferroviaires sur l'axe Rhin Supérieur-Rhône, notamment dans le cadre de la desserte nécessairement multimodales des plates formes portuaires, aura pour vocation pragmatique de fixer et développer des flux de transport de fret sur cet axe, afin d'« imposer » la nécessité de réalisation à terme d'une liaison fluviale. Philippe Trimaille évoque notamment la concertation d'un « pacte fluvial » avec divers partenaires, en vue de mieux valoriser et de renforcer davantage ce secteur d'activités logistiques. La communication en faveur du transport fluvial sera également développée, avec par exemple le lancement de « trophées » du fluvial et la mise en place de nouveaux outils de communication. Des efforts particuliers seront réalisés afin de recruter de nouveaux membres et d'élargir la base et le poids de l'association.

8. Adoption du Budget 2019

Jean-Michel Zorn présente un budget 2019 dans l'épure du précédent, afin de permettre de maintenir l'activité du Consortium. En raison de son caractère déficitaire, Pascal Viret réaffirme la nécessité de rééquilibrer les comptes de l'association, notamment en générant des économies de fonctionnement.

Pour Jean-Claude Riedel, il est essentiel de conférer au Consortium les moyens, humains et financiers, afin de lui permettre de crédibiliser sa nouvelle dynamique. Il suggère qu'un bilan global soit réalisé au bout de 2 à 3 années, sans craindre d'ici là des exercices financiers déficitaires.

Le projet de budget 2019 est validé (15 pour, 1 contre).

9. Vote des résolutions

9.1) PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale a pris connaissance du rapport d'activités du Conseil d'administration, moral du Président, des rapports du Trésorier et du Réviseur aux Comptes pour l'année 2018 et les approuve. (Adopté à l'unanimité)

9.2) DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale note le résultat déficitaire de 2021 € sur l'exercice 2018 et décide d'affecter ce résultat en report à nouveau. L'Assemblée Générale donne décharge au Conseil d'Administration et quitus au Trésorier pour leur gestion durant l'exercice clos au 31.12.2018 (adopté à l'unanimité)

9.3) TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2019 (Adopté : 15 pour ; 1 contre)

9.4) QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale approuve la cooptation de Monsieur Uwe Köhn au sein de son Conseil d'administration (adopté à l'unanimité) .

10. Divers

En l'absence de point divers, Philippe Trimaille lève la séance, remercie les participants et les convie à participer au colloque sur l'avenir de la navigabilité du Rhin qui, coproduit avec la CCI Alsace dans le cadre du programme européen Clim'Ability se déroulera dans l'après-midi.